

FICHE DE CANDIDATURE À UN POSTE À L'ÉTRANGER

dans un service ou établissement relevant du ministère des affaires étrangères

(consultez le guide de candidature à la fin de cette annexe)

VŒUX

1

2

3

Si, en raison de vos compétences, un autre poste devait vous être proposé, donnez la zone géographique souhaitée (1) :

.....

ÉTAT CIVIL

Nom, prénom : Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance : Nationalité :

Célibataire/séparé(e)/concubin(e)/marié(e) à

Enfants à charge (nombre et dates de naissance) :

Adresse personnelle

.....

.....

.....

.....

tel fax mél

FONCTIONS ACTUELLES ET SITUATION ADMINISTRATIVE

Fonction :

Corps et grade : échelon :

Etablissement et lieu d'exercice :

Académie :

Depuis 19

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES :

Langue : niveau :

Langue : niveau :

Langue : niveau :

NOMBRE D'ANNÉES EN POSTE À L'ÉTRANGER entre le 1.09.1990 et le 1.09.2000 :

AUTRE CANDIDATURE PRÉSENTÉE (AEFE, DOM/TOM, etc.)

RUBRIQUER RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION :

DIRECTION DE RATTACHEMENT :

RECEVABILITÉ :

TRANSMISSION MAE :

(1) Il sera également tenu compte de l'extension géographique des vœux pour solliciter les candidats dans l'hypothèse où des postes supplémentaires se libéreraient ultérieurement.

FORMATION

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

GUIDE DE CANDIDATURE

1. Le dossier est à renvoyer par la voie hiérarchique au
Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie (MENRT)
Délégation aux relations internationales et à la coopération (DRIC)
Mission des personnels du réseau culturel, scientifique et de coopération à l'étranger (MRC)
110, rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP
La date limite de dépôt des dossiers par les candidats est fixée au 30 novembre 1999.
La date limite de réception des dossiers à la DRIC est fixée au 31 décembre 1999.
2. En raison des nécessités de la saisie, le dossier doit être rempli de façon lisible.
Aucune pièce jointe n'est demandée sauf pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs qui annexeront la liste de leurs publications significatives des cinq dernières années.
3. Les candidats sont d'abord invités à s'auto-évaluer avec la codification suivante :
Compétences linguistiques ;
Le niveau 1 marque une connaissance scolaire de la langue
Le niveau 3 marque une aptitude à travailler, à négocier et à intervenir dans les medias
Le niveau 2 marque le niveau intermédiaire
En raison du caractère fondamental de l'aptitude linguistique, des contrôles de niveau sont prévus. Ils pourront avoir lieu par téléphone.
4. Le nombre de vœux est limité à trois et doit être énoncé sous la forme :
code du poste - fonction - ville
5. Le cadre "formation" contient le déroulement chronologique des études et des stages et mentionne les diplômes obtenus.
6. Le cadre "déroulement de carrière" doit décrire l'ensemble des postes occupés en France et à l'étranger avec les dates d'occupation, éventuellement les périodes de mise en disponibilité.
7. Le cadre des "compétences et activités spécifiques" est destiné à mettre en valeur le rayonnement et l'engagement des candidats dans les cadres scolaires ou universitaires, associatifs, humanitaires, d'échanges internationaux, leurs intérêts, des compétences additionnelles à celles de leur métier et leur faculté d'initiative, d'organisation, de négociation et de travail en équipe. Le cas échéant, on y mentionnera également la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et les réalisations en la matière.

AVIS HIÉRARCHIQUE